

La situation linguistique du dialecte nandrinois.

Éléments de réponse à partir d'une enquête

Introduction

Dans cet article, nous souhaitons exposer quelques résultats obtenus à la suite d'une enquête réalisée dans le cadre d'un cours de dialectologie wallonne¹. Il s'agissait de collecter des données auprès de témoins wallonophones d'une localité de la Wallonie. Pour ce faire, nous avions à notre disposition un questionnaire d'une centaine de phrases et expressions à traduire, tirées de l'enquête de Jean Haust. Par ailleurs, il nous était demandé d'investiguer les caractéristiques sociolinguistiques du parler dialectal. Résidant depuis quelques années à Nandrin, c'est tout naturellement dans cette commune que nous avons réalisé l'enquête. Quatre témoins y ont été interrogés, à deux reprises : une première fois pour répondre au questionnaire et la seconde fois pour discuter plus librement de leur expérience de wallophone.

Nous souhaitons articuler les résultats de cette enquête à la question de la *situation linguistique* du dialecte nandrinois, à partir de deux questions :

- Les formes linguistiques recueillies permettent-elles de localiser précisément nos témoins ?
- Que révèlent ces formes quant à la situation du dialecte nandrinois au sein de l'espace dialectal wallon ?

Ces questions, qui font chacune l'objet d'une section, seront envisagées successivement.

Localisation du parler des témoins

Afin de localiser le parler des témoins, nous avons cherché à identifier des phénomènes linguistiques permettant de délimiter une zone de plus en plus restreinte, à partir de l'*Atlas linguistique de la Wallonie* (ALW). À cette fin, nous avons principalement convoqué des phénomènes phonétiques récurrents, retranscrits ici en API, qui sont de l'ordre du *régulier*. Dans l'ALW, Nandrin est représenté au moyen du sigle H 49 : l'objectif consiste donc à (tenter de) identifier ce point d'enquête au moyen des formes récoltées. Concernant la localisation des témoins interrogés, il faut noter qu'elle ne correspond pas toujours au village de Nandrin : seuls le premier témoin (T1) et le quatrième (T4) y habitent, alors que le deuxième (T2) réside à Rotheux et le troisième (T3) à Fraiture. Toutefois, H 49 constitue à chaque fois le point d'enquête le plus proche.

Zone wallonne. Le dialecte utilisé par les témoins peut être qualifié de wallon au moyen de trois traits phonétiques, à savoir (a) la palatalisation du *k* initial de syllabe suivie de *a* (ALW 1, notice CHAPEAU), (b) la diphtongaison du *ɔ* tonique entravé (ALW 1, notice BORGNE) et (c) le maintien du *s* initial suivi de consonne (ALW 1, notice ÉPINE). Les zones picarde et lorraine sont ainsi exclues.

- (a) [tʃape:] (T1-T4), [tʃăte:f] (T2, T3), [tʃɛ] (T1-T4), [tʃesø] (T1-T4), [tʃeste:] (T1-T4)

¹ Cours suivi durant le premier quadrimestre de l'année 2019-2020 à l'Université de Liège (titulaire M.-G. Boutier).

- (b) [mweɛ̯] (T1-T4), [pwɛ̯te] (T1-T4), [mwet] (T1-T4)
- (c) [sipɛ̯n] (T2-T4), [sitø:l] (T2, T3), [stø:l] (T1, T4)

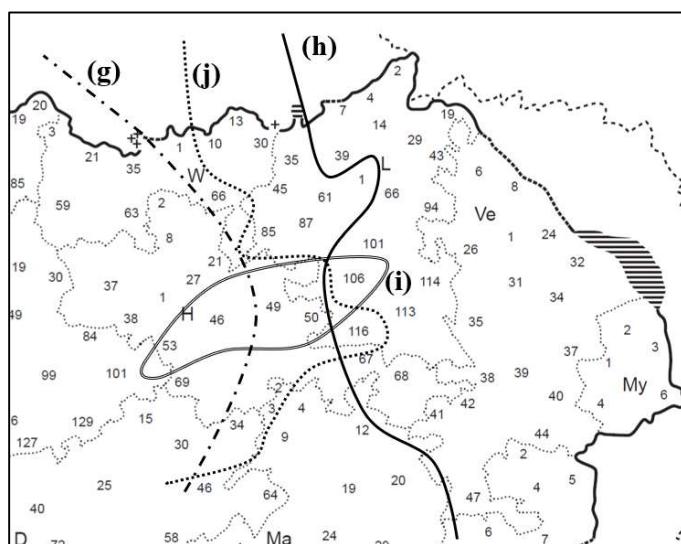
Zone liégeoise. Au sein du domaine wallon, nous pouvons situer le dialecte parlé par les témoins dans l'aire liégeoise à travers trois traits phonétiques : (d) l'absence de fermeture du ū tonique entravé (ALW 1, notice CROÛTE), (e) l'évolution du suffixe -ĕllus en ε (ALW 1, notice CHAPEAU) et (f) la présence d'un *h* secondaire (ALW 1, notice POISSON). De cette manière, les zones wallo-lorraine et namuroise sont exclues.

- (d) [kɔstœ:ɛ̯] (T2, T3), [krɔ̯s] (T2-T4), [mɔ̯h] (T1-T4)
- (e) [be:] (T1-T4), [tʃape:] (T1-T4), [tʃeste:] (T1-T4)
- (f) [dihɛ̯de] (T2), [dihɛ̯] (T4), [mɔ̯h] (T1-T4), [pehɔ̯] (T1-T4)

Zone nandrinoise. À l'intérieur de l'aire liégeoise, nous n'avons pas réussi à trouver un trait spécifique à H 49 qui ferait partie des données récoltées. Pour situer le parler des témoins plus précisément, il est nécessaire de mobiliser des traits excluant diverses zones. Il s'agit de : (g) la diphongaison du ī tonique libre en ø: (ALW 1, notice POIRE), qui permet d'éliminer la zone hutoise ; (h) l'évolution du ð tonique suivi de *lj* en *ʒj* (ALW 1, notice FEUILLE), qui ne concerne que la partie occidentale de la zone liégeoise ; (i) la forme -*ɛ̯e-* comme désinence de la 5^e personne de l'indicatif futur (ALW 2, notice AUREZ), qui est spécifique au liégeois condruzien. Un dernier trait, (j) la forme -*ɔ̯* comme désinence de la 4^e personne de l'indicatif présent (ALW 2, notice VENONS), confirme la localisation.

- (g) [pø:ɛ̯] (T2-T4), [sø:] (T1-T4)
- (h) [fuj] (T1-T4)
- (i) [vɛ̯ɛ̯ef] (T2-T4)
- (j) [vinɔ̯] (T1), [vnɔ̯] (T2-T4)

La carte ci-dessous illustre les isoglosses. On observe que la superposition de celles-ci permet d'identifier une zone assez restreinte composée de deux points : H 49 (Nandrin) et H 50 (Tavier).



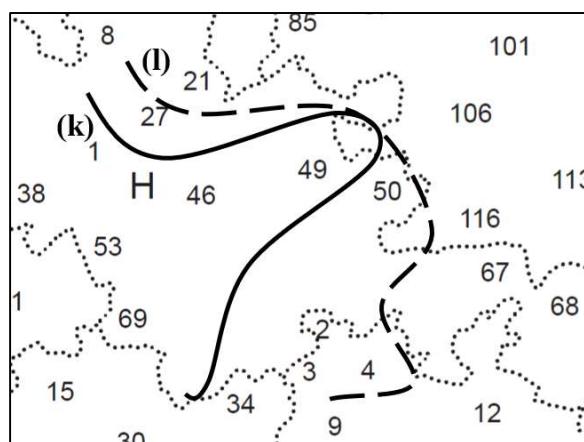
Carte 1 : Délimitation de la zone nandrinoise

Inscription du parler dans l'espace dialectal wallon

À partir des formes récurrentes, mais aussi des formes qui varient selon les témoins, il nous semble que l'on peut préciser la place du dialecte de Nandrin au sein de l'espace walophone.

Zone peu innovante linguistiquement. Dans l'objectif d'identifier le parler des témoins (v. section précédente), nous avons éprouvé des difficultés à délimiter une zone composée d'un seul point d'enquête : il nous a fallu mobiliser plusieurs traits, dont l'un est d'ordre morphologique (désinence du futur), pour restreindre l'espace wallon aux points d'enquête H 49 et H 50. Cette difficulté peut s'expliquer par le fait que Nandrin est une zone qui ne semble pas avoir innové linguistiquement. On remarque en effet que peu de traits phonétiques concernent spécifiquement la localité et ses environs². Les formes révèlent également que le parler se situe en bordure de deux variétés linguistiques influentes, à savoir le dialecte de Liège et celui de Huy.

Dialecte soumis aux dialectes liégeois et hutois. Nous pouvons observer une relative tension entre les dialectes liégeois et hutois au sein de nos réponses. Au niveau lexical, la notion ‘joue’ a été lexicalisée au moyen de deux termes : [tʃif] (T2) et [masal] (T3). Dans son *Dictionnaire liégeois*, Haust indique que la première forme est liégeoise et que la deuxième est typique des régions de « Plainevaux, Harzé, Amay, Huy, Bergilers, etc. » (1933 : 395). Au niveau phonétique, les concepts ‘aiguille’ (k) et ‘perches’ (l) ont été lexicalisés à travers des formes liégeoises, [awɛj] et [pi:s] (T2), ainsi que des formes hutoises, [awi:] et [pe:s] (T3). La carte ci-dessous (réalisée à partir de ALW 1, notices AIGUILLE et PERCHE) permet de visualiser le caractère frontalier du point d'enquête H 49 en ce qui concerne la variation phonétique de ces deux termes.



Carte 2 : Caractère frontalier du parler nandrinois

Ceci fait écho aux traits phonétiques précités, à travers lesquels le parler nandrinois est tantôt situé en bordure de l'aire liégeoise (traits (e), (f) et (g)), tantôt dans l'aire hutoise (traits (h) et (j)). De cette manière, la réalité géopolitique – Nandrin se situe entre Liège et Huy, appartient à la Province de Liège et dépend de l'arrondissement de Huy – est corrélée à la réalité linguistique.

² La désinence de la cinquième personne de l'indicatif futur (i), qui concerne le liégeois condruzien, ne nous semble pas complètement pertinente : ce trait concerne la morphologie verbale (et non la phonétique) et connaît une répartition dans l'espace liégeois fort morcelée (v. ALW 2, notice AUREZ).

Expliquer la variation des formes liégeoises/hutoises. Est-il possible d'expliquer la coprésence de formes liégeoises et hutoises indépendamment du statut intermédiaire de Nandrín dans l'espace wallon ? Il nous semble que l'on peut dégager deux pistes explicatives. D'une part, le profil sociolinguistique du deuxième témoin (T2) explique peut-être l'influence du liégeois sur sa pratique langagière. Il s'agit d'une personne habitant à Rotheux : elle est donc le témoin le plus proche de la ville de Liège. Au cours des entretiens, ce témoin, qui parle et lit couramment le wallon, s'énonce également comme un connaisseur des différentes normes existant en wallon et adopte une posture normative. Il nous a par exemple affirmé à plusieurs reprises la nécessité d'utiliser le *bon wallon*, identifié à celui parlé à Liège.

Une autre explication pourrait être le changement du dialecte même : Peut-on considérer que, par certains aspects, le parler nandrinois s'est rapproché (ou plutôt : a subi l'influence) du parler liégeois ? Cette hypothèse ne doit pas être écartée trop rapidement. Elle semble en effet confirmée par d'autres formes liégeoises recueillies, [spen] (T1) et [sipen] (T2-T4), qui ne correspondent pas à ce qu'indique l'ALW ([spin]). De plus, elle a déjà été envisagée sérieusement dans un article. Ainsi, dans une étude sur le parler de Gouvy, Baiwir (2006) a démontré l'influence que le dialecte liégeois exerçait sur le parler étudié, d'où une différence entre les formes récoltées et celles de l'ALW. La dialectologue justifie cette différence pour différentes raisons :

Depuis les enquêtes pour l'Atlas (1939-1950 pour notre point), certains changements sont à noter. [...] C'est donc Liège qui exerce l'influence la plus importante. [...] l'on sait l'homogénéité dialectale de la région liégeoise [...]. En outre, et d'une façon assez singulière, le parler de Liège incarne une sorte de modèle, une certaine norme, c'est là en effet qu'a vu le jour la littérature wallonne [...]. C'est là aussi qu'est née la Société de langue et de littérature wallonnes. La figure emblématique de Jean Haust – et son dictionnaire – n'y est pas étrangère non plus. Et c'est de toute la Belgique romane le parler qui a été le mieux décrit. (Baiwir 2006 : 17-18)

Conclusion

Ce travail visait à rendre compte de la situation linguistique du dialecte nandrinois à partir d'une enquête réalisée auprès de quatre témoins. D'un côté, nous nous sommes intéressé à la manière dont les formes phonétiques recueillies permettent (ou non) de préciser la localisation des témoins. Notre analyse a démontré que l'ALW se révélait assez efficace : au moyen de plusieurs traits phonétiques récurrents et de deux traits morphologiques, les points d'enquête H 49 (Nandrín) et H 50 (Tavier) ont pu être identifiés, ce qui correspond à la localisation des témoins. De l'autre, nous avons cherché à préciser la situation du parler de Nandrín dans l'espace wallon. Il ressort de l'analyse des formes que la localité a sans doute peu innové linguistiquement et qu'elle se situe à la frontière de deux aires linguistiques (Liège et Huy). Des facteurs sociolinguistiques semblent par ailleurs expliquer la variation observée dans les réponses des témoins.

Toutes ces observations doivent être nuancées en regard du nombre limité de témoins interrogés (4), mais aussi des problèmes liés à la manipulation d'atlas linguistiques (v. à ce propos Baiwir 2019). Il s'agit donc d'*éléments de réponse* qu'il reste à compléter. Dans cette optique, une piste intéressante nous semble être celle de la représentation par les témoins de

leur propre pratique langagière (perspective épilinguistique) : De quelle manière les locuteurs perçoivent-ils la situation du dialecte nandrinois au sein de l'espace wallon ?

Bibliographie

ALW 1 = REMACLE (Louis), *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 1. Aspects phonétiques*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1953.

ALW 2 = REMACLE (Louis), *Atlas linguistique de la Wallonie. Tome 2. Aspects morphologiques*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1969.

BAIWIR (Esther), « Les dialectes évoluent-ils ? Un demi-siècle après l'ALW », dans *Dialectes de Wallonie*, 31-33, 2006, pp. 9-24.

BAIWIR (Esther), « Francisation des dialectes d'oïl : De l'usage des atlas linguistiques comme termes de comparaison », dans *Langages*, 215, 2019, pp. 27-42.

HAUST (Jean), *Dictionnaire liégeois*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1933.

REMACLE (Louis), *La différenciation dialectale de Belgique romane avant 1600*, Genève, Droz, 1992.